

Conditions Générales de vente en ligne

Festival du Nombriil : 13 et 14 août 2010

Le présent service de billetterie est réalisé par Le Nombriil du Monde

Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement portées à la connaissance de chaque acheteur pour lui permettre de passer commande. En conséquence, le fait de passer commande, implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente.

ARTICLE 1 – PRIX DES PLACES

1.1 Les prix des billets du Festival du Nombriil sont indiqués en euros Toutes Taxes Comprises.

1.2 Différents types de tarifs sont proposés selon les jours de Festival et le nombre de jours choisis.

1.3 Les tarifs réduits s'appliquent :

- ◆ pour les groupes : minimum 10 places payées en une fois

et, sur présentation des justificatifs au moment de l'achat des places, pour les :

- ◆ ambassadeurs du Nombriil, adhérents SNES, scolaires/étudiants, possesseurs de la carte CEZAM : carte 2010
- ◆ habitants de la Communauté de Communes Espace Gâtine : justificatif de domicile
- ◆ demandeurs d'emploi : carte à jour
- ◆ bénéficiaires du RSA : justificatif RSA

1.4 Le tarif enfant s'applique dès 6 ans et jusqu'à 12 ans et 365 jours. Le billet enfant est valable le 13 et le 14 août. L'entrée est gratuite pour les moins de 6 ans.

ARTICLE 2 – PAIEMENT

Quatre modes de réservation sont disponibles :

2.1 PAR COURRIER – L'acheteur envoie au Nombriil du Monde **au plus tard le 4 août 2010** son bulletin de réservation (au dos du dépliant festival ou téléchargeable sur www.nombriil.com), son règlement par chèque (ou chèques vacances), accompagné au besoin d'une copie des justificatifs pour les tarifs réduits et places enfants.

2.2 PAR NOMBRIL.COM – L'acheteur règle ses places **au plus tard le 10 août 2010** directement sur nombriil.com en utilisant son compte paypal. Les cartes acceptées pour le paiement d'une commande sont les cartes ou moyens de paiement acceptés par le prestataire de paiement en ligne paypal.com.

2.2.1 Le Nombriil du Monde prend à sa charge les frais paypal mais l'expédition des billets se fait aux frais de l'acheteur au tarif lettre en vigueur (0,56 €).

2.2.2 Pour tout paiement par carte bancaire : la carte bancaire est débitée selon les conditions d'utilisation de paypal.com. **Le débit de la carte bancaire est indépendant du retrait effectif des billets.** En tout état de cause, les billets sont réglés même si l'acheteur omet de retirer ses billets à la billetterie du festival.

2.2.3 Le justificatif de paiement est expédié à l'adresse électronique indiquée par l'acheteur au cours du processus de commande (adresse email).

2.2.4 Les commandes de billets pour le festival effectuées sur www.nombriil.com ne sont définitivement confirmées et n'engagent Le Nombriil du Monde qu'à réception de l'e-mail confirmant que la commande de billet a bien été validée. En conséquence, Le Nombriil du Monde invite les acheteurs utilisateurs de ce service à consulter leur messagerie électronique.

2.2.5 **La validation de votre commande vaut acceptation de ces conditions générales de vente.** Sauf preuve contraire, les données enregistrées par www.nombriil.com constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées par www.nombriil.com et ses clients.

2.2.6 **Aucune réservation de billet à tarif réduit n'est possible à partir du site Internet.**

2.4 PAR TICKETNET.FR – L'acheteur règle ses places dans l'un des points de vente Ticketnet ou via le site Internet ticketnet.fr (Ticketnet prend sur chaque billet vendu une commission maximum de 10 %).

2.5 AU NOMBRIL DU MONDE :

- ◆ Entre le 1er juillet et le 12 août 2010, la vente des billets s'effectue à l'accueil du Nombriil du Monde (ouvert 7/7, 13h30-19h30). Paiement possible par espèces, chèque, Chèques-Vacances ou carte bancaire.

- ◆ Le 13 et le 14 août 2010, la vente des billets s'effectue à la billetterie du Festival du Nombriil. Paiement possible par espèces, chèque ou Chèques-Vacances. **Le paiement par carte bancaire n'est pas possible.**

Attention : pas de distributeur bancaire à Pougne-Hérisson !

Dans ces deux cas, la vente de places à tarif réduit est accessible uniquement sur présentation de justificatifs.

2.6 Un seul mode de paiement est autorisé par commande et toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros.

ARTICLE 3 – SÉCURISATION DES PAIEMENTS

Le site de notre partenaire de paiement en ligne fait l'objet d'un système de sécurisation. Vous pouvez consulter les méthodes et dispositions prises par notre partenaire en vous rendant à l'adresse Internet : <https://www.paypal.com/fr/cgi-bin/w...> ou <https://www.paypal.com/fr/cgi-bin/w...>

ARTICLE 4 – DONNÉES PERSONNELLES

Les informations et données vous concernant sont nécessaires à la gestion de votre commande et à nos relations commerciales. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires et ainsi que pour nous permettre d'améliorer et personnaliser les services que nous vous proposons et les informations que nous vous adressons.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant qui peut s'exercer à : Le Nombriil du Monde - Hérisson - 79130 Pougne-Hérisson, en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et si possible votre référence commande. Conformément à la réglementation en vigueur, votre courrier doit être signé et accompagné de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature et préciser l'adresse à laquelle doit vous parvenir la réponse. Une réponse vous sera alors adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

ARTICLE 5 – OBTENTION DES BILLETS

5.1 SUITE À UNE RÉSERVATION EFFECTUÉE PAR COURRIER – Les places seront envoyées à l'acheteur par retour de courrier.

5.2 SUITE À UNE RÉSERVATION EFFECTUÉE SUR NOMBRIL.COM :

- ◆ Pour une réservation effectuée au plus tard le 4 août 2010, les places seront envoyées par courrier.
- ◆ Pour une réservation effectuée entre le 5 et le 10 août 2010, les places seront à retirer à la billetterie du festival le 13 ou le 14 août 2010. Pour vous garantir au maximum la sécurité de votre paiement, le retrait en billetterie doit être effectué par le titulaire de la demande (une pièce d'identité pourra être demandée).

5.3 SUITE À UNE RÉSERVATION EFFECTUÉE SUR TICKETNET.FR – La délivrance des billets se fait selon les conditions du site Ticketnet.fr.

5.4 SUITE À UN ACHAT DE PLACES AU NOMBRIL DU MONDE – Les billets sont remis à l'acheteur au moment du paiement de sa commande.

ARTICLE 6 – ANNULATION, REMBOURSEMENT, UTILISATION

6.1 Absence de droit de rétractation : conformément à l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, les billets de spectacles ne font pas l'objet d'un droit de rétractation.

6.2 Aucun duplicata du billet ne pourra être délivré, y compris en cas de perte ou de vol.

6.3 Un billet de festival ne peut être revendu.

6.4 **Un billet de festival ne peut être remboursé**, même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé, sauf en cas d'annulation du festival et de décision par l'organisateur du remboursement des billets ainsi qu'en cas de force majeure (maladie, accident, décès).

6.5 Dans l'hypothèse d'une annonce de l'annulation de l'évènement pour lequel vous avez réservé des places, vous acceptez que Le Nombriil du Monde, dans la mesure du possible, puisse utiliser les coordonnées que vous avez saisies lors de la réservation pour vous tenir informés de la marche à suivre en vue d'obtenir le remboursement éventuel de vos billets.

ARTICLE 7 – SERVICE CLIENTÈLE ET SUIVI DE COMMANDE

Pour toute information ou question, Le Nombriil du Monde est à votre disposition au 05 49 64 19 19 (appel non surtaxé).

ARTICLE 8 – DROIT APPLICABLE - LITIGES

Les ventes de billetterie visées aux présentes sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents.

Le Nombriil du Monde
Hérisson
79130 POUGNE-HERISSON
05 49 64 19 19
lenombriil@nombril.com
www.nombril.com